

ACCOMPAGNEMENT Portée par la MSA Poitou, Présence Verte Services, association loi 1901, accompagne les séniors et personnes fragiles avec de la téléassistance et du portage de repas, aussi bien en plein cœur de ville qu'à la campagne.

Rester à domicile en sécurité avec Présence Verte Services

Parce que vieillir dans le cadre rassurant et familier du domicile est le vœu de chacun, il est important d'avoir une bonne alimentation car elle contribue à prévenir la chute, et à sécuriser son quotidien lorsque celle-ci survient.

Portage de repas : équilibre et saveurs à domicile

Du lundi au samedi, une équipe assure la livraison de repas variés et équilibrés, directement chez le particulier. Les plats sont préparés par Chollet Traiteur, entreprise artisanale ancrée au cœur du Poitou depuis 1997. Les menus sont validés par une diététicienne afin de satisfaire les envies, tout en répondant aux besoins alimentaires spécifiques. Des menus traditionnels équilibrés sont proposés, ainsi que des plats à la carte, des menus



MSA POITOU

« santé », et une gamme traiteur « Les Petits Plats d'Amandine ». Les quinze agents de portage, lors de la livraison des repas, assurent également un suivi régulier, prennent des nouvelles et s'assurent du bien-être des clients.

Téléassistance : sérénité et liberté 24 h sur 24 h

La question de la téléassistance se pose lorsqu'une personne isolée ou fragilisée souhaite préserver son autonomie et sa liberté de mou-

vement tout en ayant l'assurance d'avoir du secours dès qu'elle en a besoin. Plusieurs solutions proposées par PVS sont possibles pour continuer à mener simplement sa vie :
- La téléassistance mobile (Activ'mobil). En situation de mobilité, la sécurité doit aussi être assurée. Un discret dispositif permet une géolocalisation précise, où que soit la personne, puis le lancement d'une alerte, lorsque l'appel a été déclenché volontairement.
- La téléassistance à domicile

L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE VERSÉE À PARTIR DU 20 AOÛT

■ L'ARS aide à financer les dépenses occasionnées par la rentrée scolaire des enfants âgés de 6 à 18 ans (nés entre le 16 septembre 2006 et le 31 décembre 2018 inclus). Avant 16 ans au 31 décembre suivant la rentrée, le versement est automatique. Pour ceux âgés de 16 à 18 ans scolarisés ou en apprentissage, le certificat de scolarité (ou un justificatif équivalent) est à déposer directement en ligne sur Mon espace privé.

Plus d'infos dans la rubrique Particulier/Famille, Logement /prestations familiales/Allocation de rentrée scolaire.

(Activ'zen). Elle se présente sous la forme d'un bracelet, d'un médaillon ou d'un bijou, et s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle. Grâce à cette solution, la personne est autonome mais jamais seule.

- L'application pour Smartphone Léa : cette exclusivité Présence Verte 100 % made in France est reliée à un plateau d'écoute 24h/24 et 7j/7. Ces trois solutions permettent d'être plus en sécurité et de

rassurer les proches. Pour établir une relation de confiance avec ses usagers, PVS s'appuie sur trois valeurs fortes : proximité avec une équipe 100 % locale, solidarité avec le maintien du lien social, innovation avec des technologies adaptées aux modes de vie et besoins spécifiques de chacun.

MSA POITOU

Pour plus de renseignements, contacter l'association au 05 49 44 59 99.

Rester à domicile avec Présence Verte Services

Portée par la MSA Poitou, Présence Verte Services, association loi 1901, accompagne les séniors et personnes fragiles avec de la téléassistance et du portage de repas, aussi bien en plein cœur de ville qu'à la campagne.

MSA Poitou

Parce que vieillir dans le cadre rassurant et familier du domicile est le vœu de chacun, il est important d'avoir une bonne alimentation car elle contribue à prévenir la chute, et à sécuriser son quotidien lorsque celle-ci survient.

Portage de repas : équilibre et saveurs à domicile

Du lundi au samedi, une équipe assure la livraison de repas variés et équilibrés, directement chez le particulier. Les plats sont préparés par Cholllet Traiteur, entreprise artisanale ancrée au cœur du Poitou depuis 1997. Les menus sont validés par une diététicienne afin de satisfaire les envies, tout en répondant aux besoins alimentaires spécifiques. Des menus traditionnels équilibrés sont proposés, ainsi que des plats à la carte, des menus « santé », et une gamme traiteur « Les Petits Plats d'Amandine ». Les quinze agents



MSA Poitou

de portage, lors de la livraison des repas, assurent également un suivi régulier, prennent des nouvelles et s'assurent du bien-être des clients.

Téléassistance : sérénité et liberté 24 h sur 24 h

La question de la téléassistance se pose lorsqu'une personne isolée ou fragilisée souhaite préserver son autonomie et sa liberté de mouvement tout en ayant l'assurance d'avoir du secours dès

qu'elle en a besoin.

Plusieurs solutions proposées par PVS sont possibles pour continuer à mener simplement sa vie :

- La téléassistance mobile (Activ'mobil). En situation de mobilité, la sécurité doit aussi être assurée. Un discret dispositif permet une géolocalisation précise, où que soit la personne, puis le lancement d'une alerte, lorsque l'appel a été déclenché volontairement.

- La téléassistance à domicile (Activ'zen). Elle se présente sous la forme d'un bracelet, d'un médaillon ou d'un bijou, et s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle. Grâce à cette solution, la personne

est autonome mais jamais seule.

- L'application pour Smartphone Léa : cette exclusivité Présence Verte 100% made in France est reliée à un plateau d'écoute 24h/24 et 7j/7.

Ces trois solutions permettent d'être plus en sécurité et de rassurer les proches.

Pour établir une relation de confiance avec ses usagers, PVS s'appuie sur trois valeurs fortes qui guident la mission des membres de l'équipe : Proximité avec une équipe 100% locale, Solidarité avec le maintien du lien social, Innovation avec des technologies adaptées aux modes de vie et besoins spécifiques de chacun.

Pour de plus amples renseignements,

Allocation de Rentrée Scolaire

Cette allocation aide à financer les dépenses occasionnées par la rentrée scolaire des enfants âgés de 6 à 18 ans (nés entre le 16 septembre 2006 et le 31 décembre 2018 inclus).

Pour les enfants âgés de 6 à 15 ans au 31 décembre suivant la rentrée : le versement est automatique pour les allocataires de la MSA POITOU. Pour les enfants âgés de 16 à 18 ans scolarisés ou en apprentissage : le certificat de scolarité (ou un justificatif équivalent) est à déposer directement en ligne sur Mon espace privé.

Toutes les informations liées à cette allocation sont consultables sur le site poitou.msa.fr dans la rubrique : Particulier/Famille, Logement /prestations familiales/Allocation de rentrée scolaire « .

contacter l'association au 05 49 44 59 99.